



Résumé de la Paracha

Les parachyot vayakel et pékoudé relatent la création concrète du michkan. Effectivement, jusqu'ici, nous ne parlions que de la description qu'Hachem faisait à Moshé des plans de fabrication. Mais, une fois le peuple pardonné de la faute du veau d'or, Moshé peut maintenant leur dévoiler les requêtes d'Hakadoch Baroukh Hou pour la création de sa demeure. Comme Hachem le lui a demandé, Moshé nomme Betsalel et Aholiav pour la supervision de l'ensemble des travaux. Ainsi, après les avoir entendu d'Hachem, Moshé, à son tour, réunit le peuple et lui explique ce qu'il a appris et lui demande d'apporter les offrandes qui fourniront les matériaux de fabrication. Devant cette demande, la réaction des bné-Israël fut d'une telle ampleur, que Moshé dut lui-même demander de cesser les apports car la quantité de matériaux nécessaire pour l'ensemble des travaux était plus que dépassée. C'est pourquoi la dernière paracha du livre de chémot quantifie et mesure chaque matériau qui a été utilisé pour le michkan. C'est à Moshé que revint l'assemblage final du michkan, ainsi que le droit d'officier durant les jours d'inauguration du michkan et d'intronisation d'Aaron et ses fils dans la fonction de Cohanim.

Pour l'élévation de l'âme de
'Hanna Bath Esther



Pour la Réfoua Chéléma de
Yítshak Ben Chímone



Dans le chapitre 35, la torah dit :

כב / וַיָּבֵאוּ הָאָנָשִׁים, עַל-הַנָּשִׁים; כָּל-נָדִיב לֵב, הֵבִיאוּ חָה וְנָזָם וְטַבַּעַת וְכוּמָז כָּל-כְּלֵי זָהָב, וְכָל-אִישׁ, אֲשֶׁר הֵנִיף תְּנוּפֹת זָהָב לַיהוָה:

22/ Hommes et femmes accoururent. Tous les gens dévoués de cœur apportèrent bracelets, anneaux de nez, bagues, koumaz, tout objet en or; quiconque avait voué une offrande en or pour Hachem.

...

כז / וְכָל-אִשָּׁה חַכְמַת-לֵב, בְּנִדְיָהּ טָווּ; וַיָּבִיאוּ מִטָּוָה, אֶת-הַתְּכֵלֶת וְאֶת-הָאָזָר גָּמֹן, אֶת-תּוֹלַעַת הַשָּׁנִי, וְאֶת-הַשֵּׁשׁ:

25/Toutes les femmes industrieuses filèrent elles-mêmes et elles apportèrent, tout filés, l'azur, la pourpre, l'écarlate et le lin;

כו / וְכָל-הַנָּשִׁים--אֲשֶׁר נִשְׂא לָבֹן אֶתְנָהּ, בְּחַכְמָה: טָווּ, אֶת-הַעֲזִים:

26/ et toutes celles qui se distinguaient par une habileté supérieure, filèrent le poil de chèvre.

Le midrach Rabba (chémot, chapitre 48, alinéa 6) écrit : « *Moshé a dit devant Hakadoch Baroukh Hou : Tu as écrit dans la torah (chémot, chapitre 22, verset 1) : "Si quelqu'un dérobe un bœuf ou une brebis, puis égorge ou vend l'animal, il donnera cinq pièces de gros bétail en paiement du boeuf, quatre de menu bétail pour la brebis". Voici que les bné-Israël ont eux aussi amené cinq bracelets, anneaux de nez, bagues, boucles d'oreilles, et koumaz (ornement que les femmes mettaient au niveau de l'intimité) ».*

Dans les faits, nous remarquons que le verset (22) que nous avons cité ne mentionne pas les boucles d'oreilles. Cependant, nos sages le déduisent de la répétition du verset lorsqu'il dit "tout objet en or" qui vient ajouter un élément que nos maîtres identifient par la boucle d'oreilles. Avant d'entamer notre raisonnement, il convient d'ores et déjà de s'interroger sur cette absence de la boucle d'oreilles, pourquoi la torah n'en parle que sous forme d'allusion et non pas de façon explicite ?

D'autre part, de quoi nous parle ce midrach qui

compare le vol d'un taureau avec la faute du veau d'or ? Lorsqu'une personne vole un taureau et s'en débarrasse, par la vente ou en le détruisant, elle devra rembourser cinq fois la valeur au propriétaire. En quoi ceci est-il lié avec le fait que les bné-Israël aient fait le veau d'or ? Pourquoi compare-t-on cette faute d'idolâtrie à un vol ? Plus encore, en quoi le fait d'apporter cinq types de bijoux constitue-t-il un remboursement ? Dans le cas du vol, la torah exige la valeur de cinq taureaux, mais dans notre cas, il s'agit de cinq bijoux. Quel est le rapport ?

Le **Alchikh** (chémot, chapitre 35, verset 22) ainsi que le **Ets Yossef** (sur le midrach sus-mentionné) expliquent que le choix du veau comme idolâtrie vient de ce que les bné-Israël ont observé le trône divin lors du don de la torah (cf, midrach rabba, chapitre 43, alinéa 8), sous lequel sont gravés quatre représentations : le lion, l'aigle, le taureau, et l'homme. Il faut comprendre, que ces représentations ne sont pas à concevoir comme une sculpture mais comme une manifestation divine, à savoir comme un ange, au sens propre du terme. À ce titre, lorsque les bné-Israël vont faire le veau d'or, ils vont saisir cette énergie présente sous le trône divin, et la détourner vers les forces du mal.

En ce sens, l'effigie du taureau ne peut plus servir dans la sainteté qui lui était destinée, car le mal s'en est emparé. Cela constitue donc un vol vis-à-vis d'Hachem et nous devons le rembourser. Or, comme nous l'avons vu la semaine dernière, Moshé rabbénou ayant détruit le veau d'or, il ne peut plus être restitué et une réparation de l'ordre cinq fois supérieur doit se faire. La base de fabrication du veau d'or s'est faite par les bijoux que les hommes ont littéralement arraché à leur femme. C'est pourquoi, Moshé explique que pour que la réparation se fasse convenablement, les bné-Israël vont apporter cinq fois plus de type de bijoux pour contrecarrer ceux initialement présentés pour faire le veau d'or. De cette manière, nous accomplissons la loi et dédommageons Hachem pour ce que nous avons fait.

Ce qui attire l'attention dans cette explication c'est la provenance des matériaux : il s'agit de bijoux exclusivement féminins ! D'où une question évidente. Pourquoi prendre les bijoux des femmes alors que ce sont les hommes qui ont fauté et non les femmes ? Les biens servant à la confection du michkan devraient exclusivement provenir des hommes qui sont les seuls responsables de la faute !

Pour apporter un élément de réponse, il convient de souligner une remarque qu'apporte le **Malbim** (erets 'hemda, sur le chapitre 35, verset 32). Nos sages enseignent que le cohen gadol ne peut se présenter

dans le saint des saints le jour de kippour, en étant vêtu d'or. C'est pourquoi, en ce jour, il devait changer de vêtements pour porter une tenue sans or. Ceci se justifie par le fait que le cohen gadol, le jour de Yom kippour joue le rôle d'avocat qui vient implorer la miséricorde divine. Cependant, l'or, puisqu'il a servi à fabriquer le veau d'or, constitue une accusation et ne trouve pas sa place lorsque le cohen vient défendre le peuple. À ce titre, nos sages affirment : « un accusateur ne peut devenir un défenseur ». L'or est donc prohibé au moment de prendre la défense des bné-Israël.

Sur cet enseignement de nos maîtres, le **Malbim** s'interroge sur le fait que le michkan, qui constitue une réparation de la faute du veau d'or, soit fait à base d'or ! Comment l'accusateur est-il devenu le défenseur ?

C'est pourquoi, il opère la distinction suivante. Lorsque nos sages enseignent qu'un accusateur ne se transforme pas en défenseur, cela concerne le cas d'une personne qui va se repentir par crainte du ciel. Une telle téchouva a la vertu de transformer les fautes volontaires en fautes involontaires. Toutefois, il existe un second niveau de téchouva, beaucoup plus puissant, celui de la téchouva faite par amour d'Hachem. Celle-ci a la capacité non seulement d'annuler la faute mais en plus de convertir la transgression en mérite ! En ce qui concerne la téchouva que le peuple fait le jour de Yom kippour, il s'agit à l'évidence d'un repentir motivé par la crainte que ce jour occasionne. De facto, l'or n'a pas sa place car l'accusateur ne peut devenir défenseur. Par contre, au jour de la construction du michkan, la torah insiste sur la générosité extraordinaire dont le peuple va faire preuve lors des dons. Il s'agissait donc d'une téchouva basée sur l'amour du ciel ! Dès lors, la faute devient un mérite et de facto, l'or accusateur devient une source de récompense. Dans ce contexte, celui d'une téchouva faite par amour, l'accusateur devient effectivement le défenseur ! C'est pourquoi c'est l'or qui est mis en avant pour réparer le veau d'or au travers de la fabrication du michkan.

Sur cela, le **'Hidouché Harim** (sur le verset 22) explique la phrase : « וַיָּבֹאוּ הָאֲנָשִׁים, עִל- » *Hommes et femmes accoururent* ». La traduction littérale du texte est quelque peu différente et signifie « et les hommes sont venus **sur** les femmes ». Au vu du non-sens évident, nous sommes amenés à apporter une traduction contextuelle plutôt que littérale. Toutefois, il est légitime de se demander pourquoi la torah adopte une telle formulation. À cela, le **'Hidouché Harim** explique que la téchouva faite par le peuple, qui était motivée par un amour extraordinaire d'Hachem, a fait entrer les hommes au stade de baalé tchouva

(repentis) sur lesquels le talmud atteste : « là où se tient un baal tchouva, même un juste parfait n'a pas sa place ! ». En clair, le niveau atteint par la personne qui regrette sa faute au point de la déraciner de son cœur, outrepassa la grandeur d'une personne qui n'a jamais fauté ! À ce titre, lors de la faute du veau d'or, les hommes chutent à un niveau très inférieur à celui des femmes qui elles n'ont pas fauté. Cependant, lorsqu'ils vont se repentir de la plus profonde des façons, leur niveau va dépasser celui de leur conjointe. C'est pourquoi la torah dit « et les hommes sont venus **sur** les femmes » car dorénavant leur niveau de baal tchouva dépasse le niveau de leur femme qui sont des justes parfaites !

Cela va nous permettre de comprendre un enseignement de nos sages qui rejoint nos premières questions : « lors du don des bijoux, les femmes ont devancé leur mari ». Pourquoi tant de zèle ? Là encore, ce n'est pas à elles d'agir ainsi mais aux hommes qui sont responsables de la faute !

Tentons d'approfondir.

Concernant le verset 26, **Rachi** définit la sagesse particulière dont on fait preuve les femmes pour filer la laine de chèvre : « *C'était un art encore plus raffiné : elles filaient les poils alors qu'ils étaient encore sur le dos des chèvres.* »

L'auteur du **Kémotsé Chalal Rav** (tome 2, page 440) cite le **Sefer Hazikarone** (page 387) qui apporte une analyse de **Rav Dov Méïr Eisenstein**. Lorsque Myriam et Yo'héved ont reçu l'ordre de Pharaon de tuer tous les mâles à naître, la torah atteste qu'elles ont refusé et ont reçu une bénédiction pour cela. Le **Yalkout Chimoni** (chémot, remez 164) apporte deux versions de cette bénédiction. La première est celle que nous connaissons tous où il explique que Yo'héved a eu le droit à la prêtrise (au travers d'Aaron son fils) et Myriam a eu le droit à la royauté (car elle est l'ancêtre de David Hamelekh). La seconde explication est moins connue : « *Yo'héved a reçu son salaire avec la prêtrise et la royauté, grâce à Aaron et Moshé. Qu'a obtenu Myriam en tant que récompense ? La sagesse car elle a engendré Betsalel (qui a eu la sagesse requise pour construire le michkan)* ».

D'après cette deuxième version du midrach, pourquoi Hachem distingue-t-il Yo'héved et Myriam en donnant deux cadeaux à la mère et un seul à la fille ? Elles ont pourtant fait la même mitsvah ?!

La réponse se trouve peut-être dans ce qui est écrit

dans le divré hayamim (tome 1, chapitre 2, verset 18) : « וְכָלֵב בֶּן-הַצִּפּוֹרִן, הוֹלִיד אֶת-עֲזוּבָה אִשָּׁה--וְאֶת-יְרִיעוֹת; וְאֵלֶּה בְנֵיהֶּ, *Calev, fils de 'Hetsron, eut des enfants d'Azouva, sa femme, et de Yérioth. Les enfants de la première furent: Yécher, Chovav et Ardôn.* » Sur ce texte, le **Targoum Rav Yossef** traduit : « *Calev fils de 'Hetsron eut des enfants d'Azouva sa femme. Pourquoi l'appelait-on 'Azouva (qui signifie abandonnée) ? Parce qu'elle était stérile et humiliée. Sa souffrance a été dévoilée devant Hachem et elle a été soulagée, et louée par la sagesse. C'est elle qui a eu la sagesse de filer les poils alors qu'ils étaient encore sur le dos des chèvres pour confectionner les tentures du michkan.* »

Or, nos sages précisent dans le talmud (traité sotah, page 12a) que 'Azouva n'est autre que Myriam ! Cela signifie que ce n'est pas seulement Betsalel son fils qui bénéficie de la bénédiction de la sagesse mais elle aussi en profite ! La gain est donc double à l'image de celui de Yo'héved.

Cela nous amène à réfléchir sur cette sagesse dont parle la torah. En quoi filer les poils alors qu'ils sont encore sur les chèvres est-il si ingénieux ? À part compliquer le travail, quel gain ressort de ce procédé ?

Le **Méchekh 'Hokhma** (chapitre 35, verset 26) explique que sur toute la population des femmes, il y avait forcément des femmes qui étaient nidah (en période de menstruation). Se faisant, elles ne pouvaient pas toucher les tentures du michkan sous peine de les rendre impures. Par contre, un être vivant ne peut contracter l'impureté par contact. Dans cette mesure, en tissant directement sur les chèvres sans avoir couper le poil, toutes les femmes peuvent participer à la mitsvah !

La sagesse dont Myriam a été l'instigatrice est donc le moyen de contourner le problème que nidah posait aux femmes. Nos sages enseignent que ce statut de nidah est l'héritage de la faute de 'Hava qui a fait entrer la mort dans le monde. Or, au moment du don de la torah, la faute d'Adam étant réparée, les femmes devaient de fait, ne plus souffrir de cette inconvenance. C'est ensuite à cause des hommes et de leurs égarements, que, de nouveau, le monde est impacté par la mort et que les femmes subissent le retour de l'état de nidah. Il apparaît donc que les femmes, bien qu'elles se soient préservées de la faute du veau d'or, subissent malgré tout les répercussions de celle-ci.

Nous pouvons dès lors comprendre leur motivation extrême à participer à la réparation du veau d'or au travers du michkan. Lorsqu'elles voient que leur mari, bien qu'ayant fauté,

parviennent au travers de la téchouva, à atteindre à si grand niveau, au point qu'elles-mêmes en tant que justes parfaites ne peuvent plus se tenir devant eux, elles cherchent elles aussi à atteindre cette grandeur. Comment ? Partant du principe que la faute du veau d'or a ravivé la faute d'Adam, elles cherchent à agir en opposition à la faute d'Adam en ayant l'attitude opposée à celle de 'Hava !

La torah enseigne qu'à l'origine l'homme et la femme n'étaient qu'une entité. Ce n'est que par la suite qu'Hachem les sépare et distingue la femme de l'homme en lui attribuant le titre suivant : « une aide contre lui ». Sur cela, **Rachi** analyse la formulation "contre lui" en expliquant que lorsque l'homme est méritant alors sa femme devra être une aide pour lui, et lorsque has véchalom il ne l'est pas, elle devra être contre lui. En somme, il s'agit d'un partenariat dans le travail divin. Or, lorsque 'Hava propose à Adam de fauter, elle ne se présente pas en tant qu'aide mais en tant qu'embuche ! C'est elle qui l'incite à la faute. C'est pourquoi, les femmes vont prouver lors de la création du michkan qu'elles veulent s'opposer à cela, et être l'aide qui accompagne leur mari. Pour prouver cela, elles vont, poussées par Myriam, contourner leur défaillance de la nidah pour s'inscrire dans la configuration originelle de la création du monde. Plus encore, elles vont participer avec leur mari aux dons et à la confection du michkan pour elles aussi bénéficier du titre de baal tchouva et atteindre une grandeur supérieure encore !

C'est dans cette suite d'idée que le **Sifté Cohen** (sur le verset 22) explique pourquoi les bijoux proviennent exclusivement des femmes, et pourquoi les boucles d'oreilles ne sont pas mentionnées explicitement. Car,

lorsque 'Hava a fauté, elle a tendu son bras et a saisi le fruit du bout de ces doigts. À ce titre, elles vont donner des bracelets qui se posent sur le bras et des bagues qui se portent au doigt. Ensuite, elle a senti l'odeur du fruit qu'elle a utilisé pour convaincre Adam, d'où la nécessité de fournir des anneaux de nez ! Nos sages ajoutent que la faute s'est faite au travers de la débauche que le serpent à instiguer en étant tenter par 'Hava ce qui explique le don du koumaz qui se porte sur l'endroit de la débauche ! Toutefois, elles ont donné des boucles d'oreilles sans que la torah ne les mentionne car elles ont voulu montrer par là qu'elles n'avaient pas écouté leur mari lorsqu'ils leurs ont demandé de fauter au moment du veau d'or !

Les femmes ont donc contribué à la téchouva alors même qu'elles n'avaient pas fauté pour profiter de l'élévation conséquente au repentir. Cette idée géniale provient de Myriam en tant que récompense pour son sauvetage des jeunes garçons. La raison de cette récompense est évidente car l'attitude de Myriam est motivée par l'aide de tous les hommes d'Israël ! Elle a une portée plus grande encore que celle d'une épouse, elle a généralisé cette attitude à tout le peuple juif. Elle a donc hérité du mérite de suggérer aux femmes comment profiter de la téchouva de leur mari et grandir dans la sainteté !

Yéhi ratsone que toutes les femmes justes du peuple juif suivent toujours cette démarche et continuent d'être le mérite de nos délivrances passées et futures !

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !